

Céret, le 22 octobre 2021

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu, le :

**Jeudi 28 Octobre 2021 à 19h00**  
**Salle du Conseil Municipal en Mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

**Compte rendu des délégations au Maire**

**ORGANISATION**

- ✓ Démission de Monsieur Thierry Gaillard, conseiller municipal et installation de Monsieur John INGHAM en qualité de conseiller municipal
- ✓ Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

**AFFAIRES FONCIERES**

- ✓ Aménagement routier liaison RD 115/RD 618 – Cession de terrains au Conseil Départemental
- ✓ Centre d'Incendie et de Secours – Cession de la parcelle et du bâtiment au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales
- ✓ Mise à disposition du Musée à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) – Avenant à la convention de mise à disposition

**PERSONNEL**

- ✓ Régime indemnitaire – Montants de l'indemnité liée aux fonctions, sujétions et expertises (IFSE)
- ✓ Mise à disposition de personnel

**FINANCES**

- ✓ Programme de développement rural Languedoc-Roussillon 2014-2020 – Appel à projet 2021 : ingénierie territoriale, volet développement rural et agricole
- ✓ Opération façades – aides de la commune
- ✓ Extension du Musée d'Art Moderne – Avenants aux marchés
- ✓ Indemnité due pour l'occupation irrégulière du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de communications électroniques
- ✓ Redevance due pour l'occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de communications électroniques
- ✓ Prêt bancaire

.../...

## COOPERATION INTERCOMMUNALE

- ✓ Syndicat Départemental d'Energies et d'Electricité du Pays Catalan – Conventions de mandat
- ✓ Avenant à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage fixant les modalités ultérieures de gestion de la Véloroute PIRINEXUS
- ✓ Rapport d'activité de la communauté de communes du Vallespir

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,



Michel COSTE

### Destinataires :

**Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal**

*En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Mairie ou publiée.*